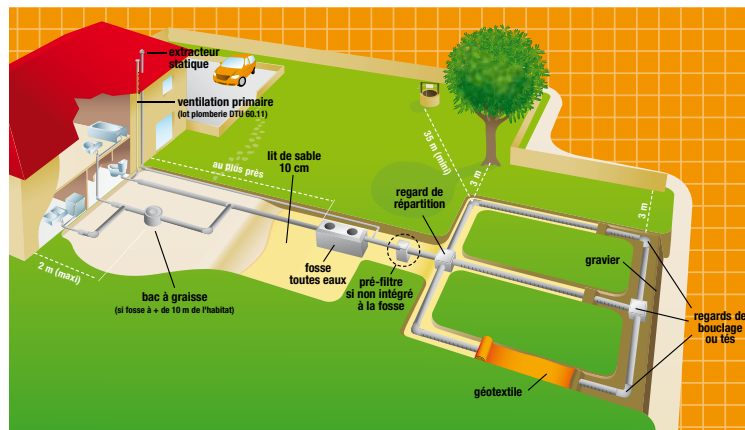


# ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

## VOTRE FILIÈRE : LITS D'ÉPANDAGE À FAIBLE PROFONDEUR

### DESCRIPTION



Ce système est constitué de canalisations de dispersion placées à faible profondeur sur un lit de graviers qui permet l'infiltration lente des effluents prétraités sur une importante surface et leur épuration par les micro-organismes du sol. Ainsi, le sol en place est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant.

Pièces principales	4	5	6	7
Capacité fosse toutes eaux	3m <sup>3</sup>	3m <sup>3</sup>	4m <sup>3</sup>	5m <sup>3</sup>
Épandage tranchées/ lit d'infiltration	l : 0,5 à 0,7 m maxi : 30 m		Linéaire à déterminer selon le terrain et l'avis de l'administration	

### RÈGLES ET PRÉCAUTIONS DE MISE EN PLACE

- surface disponible pour l'assainissement supérieure à 200 m<sup>2</sup>
- sol perméable à dominante sableuse rendant difficile la réalisation de tranchées d'infiltration à faible profondeur (sol bouillant)
- profondeur de la nappe phréatique supérieure à 1,50 m
- pente de terrain inférieure à 2 % (si comprise entre 2 et 10 %, les drains pourront être disposés perpendiculairement à la pente)

### PRÉ-TRAITEMENT

#### > Fosse toutes eaux

##### Pose :

- lit de pose constitué de sable compacté horizontal supérieur à 10 cm
- mise en eau conjointement au remblaiement latéral

##### Ventilation :

- 2 aérations prolongées sur le toit
- prise d'air amont Ø 100 mm
- prise d'air aval Ø 100 mm avec extracteur statique ou éolien

##### Raccordement :

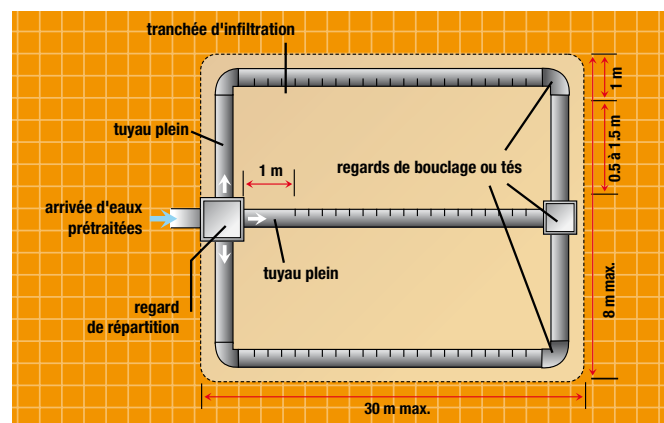
- de l'ensemble des eaux usées
- tuyaux PVC Ø 100 mm, raccords à joints souples
- pente de la conduite d'amenée de 2 à 4 ‰

##### Tampons :

- hermétiques (odeurs et eaux de ruissellement)

#### > Pré-filtre et bac à graisse

- lit de pose constitué de sable horizontal 10 cm
- remplissage : pouzzolane (ou équivalent synthétique) pour le pré-filtre et eau claire pour le bac à graisse



### TRAITEMENT ET ÉVACUATION

#### Fouilles :

- exécutées en une seule phase
- profondeur : min. 0,60 m, max. 0,80 m
- largeur max. 8 m
- écartement entre tuyaux d'épandage : min. 0,50 m, max. 1,50 m
- longueur max. 30 m

#### Regard de répartition :

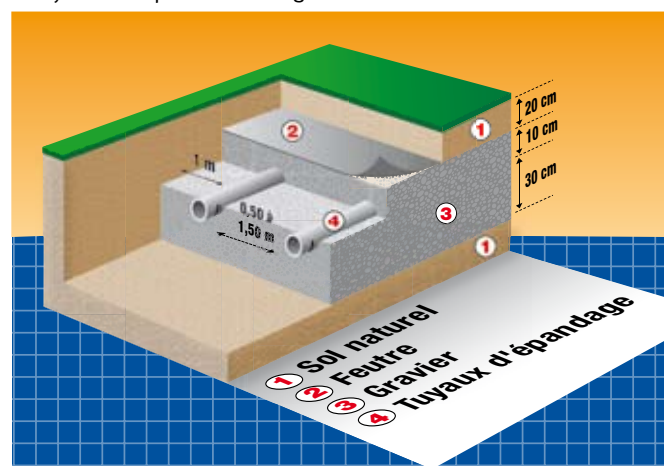
- raccord amont à joint souple nombre de départs = nombre de tranchées
- répartition homogène de l'effluent
- tuyaux de distribution : pleins

#### Regard de bouclage :

- bouclage de tous les tuyaux d'épandage par regard ou té
- tuyaux de bouclage : pleins

#### Pose :

- tuyaux non perforés et regards sur lit de 10 cm de sable



## TABLEAU DE FOURNITURES

MATÉRIAUX	CARACTÉRISTIQUES	QUANTITÉS EN FONCTION DE LA SURFACE DU LIT				
		60 ml	80 ml	100 ml	120 ml	140 ml
<b>Terre végétale</b>	Terre végétale débarrassée d'éléments caillouteux de gros diamètre	6 m <sup>3</sup>	9 m <sup>3</sup>	12 m <sup>3</sup>	15 m <sup>3</sup>	18 m <sup>3</sup>
<b>Gravier</b>	Gravier lavé et roulé, granulométrie 10-40 mm	24 m <sup>3</sup>	32 m <sup>3</sup>	40 m <sup>3</sup>	48 m <sup>3</sup>	56 m <sup>3</sup>
<b>Géotextile</b>	Largeur préconisée 75 cm Résistance à la traction > 12Kn/m Allongement max > 30 % Permittivité > 0,05 s-1 Ouverture filtration > 125 µm	60 m <sup>2</sup>	80 m <sup>2</sup>	100 m <sup>2</sup>	120 m <sup>2</sup>	140 m <sup>2</sup>
<b>Tuyaux pleins</b>	Norme N.F Diamètre Ø 100 mm Comportement rigide Drains routiers ou agricoles interdits Pente minimale de 5‰	à adapter selon la configuration du réseau de l'épandage				
<b>Tuyaux perforés</b>	Norme N.F Diamètre Ø 100 mm Comportement rigide Drains routiers ou agricoles interdits Orifices rectangulaires de 5 mm de largeur espacés de 0,10 à 0,30 m ou orifices circulaires > 8 mm Pente minimale de 5‰	à adapter selon la configuration du réseau de l'épandage				
<b>Coudes</b>	Normes françaises Diamètre Ø 100 mm	8 coudes à 45° (pour 3 tranchées), 12 coudes à 45° + 2 tés (pour 4 tranchées), 12 coudes à 45° + 2 tés (pour 5 tranchées)				
<b>Regards</b>	Préfabriqués ou non, à joints souples Tampons amovibles et hermétiques (ventilés si pas de champignons de bouclage)	un regard de répartition (de 3 à 6 trous en fonction du nombre de tranchées), un regard de bouclage (3 trous)				

La longueur maximale du lit d'épandage est de 30 m et la largeur de 8 m.

## CONSEILS DE BON FONCTIONNEMENT ET D'ENTRETIEN

- ne pas imperméabiliser la surface de traitement
- proscrire toute culture ou plantation d'arbres sur le site
- proscrire le stockage de charges lourdes au dessus de la filière
- eaux pluviales interdites dans le système
- maintenir les regards accessibles
- vidanger périodiquement la fosse et le bac à graisse
- effectuer un curage des tuyaux d'épandage et de distribution peut être nécessaire

## RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES ET TECHNIQUES

- loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et ses décrets d'application
- le Code de la Santé Publique
- le règlement sanitaire départemental
- le Code de la Construction et de l'Habitation / le Code de l'Urbanisme
- le référentiel technique : DTU 64-1

Pour tout renseignement complémentaire, contactez votre mairie ou le service clientèle de Saur.